Revêtements en béton de ciment, revêtements bitumineux et traitements de surface





Service public de **Wallonie**

Le 17 octobre 2011

ir Jean Crochet



1. Matériaux

1.1. Sables, gravillons, graves et fillers

1.2. Bitumes

1.3. Asphalte coulé







1.1. Sables, gravillons, graves et fillers

- Structuration des nouvelles prescriptions sur base des normes européennes :
 - o NBN EN 12 620 : granulats pour béton
 - o NBN EN 13 043 : granulats pour mélanges hydrocarbonés et enduits superficiels

CCT Qualiroutes

La Marlagne 17 octobre 2011 http://gc.spw.wallonie.be

• Définition détaillée de chaque type de granulat fonction de son utilisation







1.2. Bitumes

• La structuration des nouvelles prescriptions sur base des normes européennes, en fonction du type de bitume :

o NBN EN 12 591 : bitumes routiers

o NBN EN 14 023 : bitumes polymères

o NBN EN 15 322 : bitumes fluxés

o NBN EN 13 808 : émulsions cationiques de bitume

o NBN EN 13 924 : bitumes durs

o NBN EN 13108-4: asphalte naturel

 Les bitumes pour lesquels il n'existe pas encore de normes européennes ont été structurés suivant le même schéma







1.3. Asphalte coulé

Prescriptions générales :

- o Formulation
- Note justificative
- o Vérification de l'étude préliminaire

Asphaltes coulés pour revêtement et réparation :

- o NBN EN 13108-6
- o Composition proposée par le fabricant
- o Essais performantiels







2. Revêtements

2.1. Revêtements en béton de ciment

2.2. Revêtements bitumineux





2.1. Revêtements en béton de ciment

- Épaisseur des dalles : 230, 200 ou 180 mm suivant le réseau.
- **Spécifications** : épaisseur et résistance en compression minimum à atteindre (et non plus contrôle statistique).
- Mesure de la rugosité suivant normes européennes.
- Couleur du béton : mesures de chromaticité.
- Refus en cas de travaux non-conformes.







2.2. Revêtements bitumineux

• Introduction des normes européennes :

- o NBN EN 13108-1 : enrobés à squelette sableux (AC)
- o NBN EN 13108-5 : SMA
- o NBN EN 13108-7 : enrobés drainant (PA)
- o NBN EN 13108-2 : bétons bitumineux très minces (BBTM)
- Exigences performantielles : simulateur de trafic, aptitude au compactage (PCG) et sensibilité à l'eau.
- Possibilité d'utiliser des enrobés basse température et des enrobés recyclés.
- Obligation d'utiliser un bitume modifié sur les réseaux I et IIa.







2.2. Revêtements bitumineux (suite)

- Couche de collage : choix laissé à l'entrepreneur (type d'émulsions, caractéristiques, taux d'épandage, etc.).
 - > responsabilité pendant la période de garantie.
- Traitement des joints : bandes préformées en couche de roulement.

CCT Qualiroutes

La Marlagne 17 octobre 2011 http://ac.spw.wallonie.be

- Mesure de la rugosité suivant normes européennes.
- Refus en cas de travaux non-conformes.







3. Traitements de surface

3.1. Revêtements en asphalte coulé (MA)

3.2. Enduits superficiels

3.3. Matériaux bitumineux coulés à froid (MBCF)

3.4. Enduits spéciaux







CCT Qualiroutes

3.1. Revêtements en asphalte coulé

Nouveau type de revêtement destiné aux piétonniers, pistes cyclables, voiries à faible trafic

Possibilité d'emploi sur voirie à trafic élevé en utilisant un bitume dur.

• Structure du chapitre identique à celle des revêtements bitumineux

CCT Qualiroutes

La Marlagne 17 octobre 2011

http://gc.spw.wallonie.be







3.2. Enduits superficiels

Prescriptions basées sur NBN EN 12271

matériau Norme performantielle mise en oeuvre

- Choix des taux de liant et de gravillons par l'entrepreneur
- Obligation pour l'entrepreneur de démontrer la conformité de son produit :
 - Planche test pour essais de type initiaux (TAIT)
 - Certificat de maîtrise de la production (FPC)

⇒ marquage CE

Essais performantiels







3.3. Matériaux bitumineux coulés à froid (MBCF)

Prescriptions basées sur NBN EN 12273



- Choix des taux de liant et de gravillons par l'entrepreneur
- **Obligation pour l'entrepreneur** de démontrer la conformité de son produit :
 - Planche test pour essais de type initiaux (TAIT)
 - Certificat de maîtrise de la production (FPC)
 - ⇒ marquage CE
- Essais performantiels







3.4. Enduits spéciaux

Pavage superficiel à base de mortier hydraulique coulé (MHC)

- Revêtement de surface constitué d'un mortier spécial coulé en place sur un revêtement bitumineux
- L'aspect pavage est conféré par une matrice posée sur le support avant coulage du mortier
- **Épaisseur** : 2 à 4 mm
- Aspects divers possibles par coloration dans la masse et/ou grenaillage

CCT Qualiroutes

La Marlagne 17 octobre 2011 http://ac.spw.wallonie.be





